



travailler en hepad et faire 2 élevages canins

Par **soeur de coeur**, le **08/11/2012 à 20:01**

Bonsoir,
j'aimerais savoir si on peut cumuler deux emplois. Madame travaille dans une maison de retraite comme AMP et en parallele possède un élevage canin amateur où elle vend ses chiens, à la même adresse son conjoint lui aussi possède un élevage canin amateur aussi, mais sous un autre affixe. les chiots sont vendus 1000 euros chacun. Est-il légal de commercialiser les chiens sans déclaration aux services des impots sachant qu'il y a une portée par élevage par an.

Par **P.M.**, le **08/11/2012 à 20:58**

Bonjour,
Il s'agit plus d'un problème fiscal que de Droit du Travail; thème du forum sur lequel ce sujet est posté...